

BULLETIN MUNICIPAL



EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de cette année 2017, j'ouvre la page de ce bulletin, avec un retour sur les évènements marquants de l'année 2016 pour notre commune, riche de manifestations, et que nous avons souhaitée dynamique avec la mise en route et la finalisation de projets qui nous tiennent à cœur. Le city stade, installé cet été avec le concours des jeunes de la commune, la restauration de la « cave à Juliette », la rénovation du mur du cimetière, des aménagements de la voirie. Des manifestations sur ce dernier semestre, avec les festivités du 14 juillet, la journée « Nettoyons la nature », le repas des aînés début décembre, avec l'envie de nourrir la curiosité de tous et de se retrouver autour de moments privilégiés.

Cette dynamique, elle est bien présente dans notre commune, grâce à la participation de tous et je vous invite à nous faire part de vos idées, de vos souhaits aussi, pour que notre équipe continue à œuvrer au service de tous et dans la plus grande ouverture possible, avec des moyens, certes en diminution, mais qui nous forcent à être inventifs et à trouver des solutions ensemble...

Je tiens à remercier tous les gens qui œuvrent pour notre commune, à titre bénévole, mais aussi l'ensemble des agents qui s'impliquent tous les jours au sein de l'école, pour le transport et l'entretien, et sur toute la partie administrative, pour mener à bien les projets décidés par l'équipe municipale et apporter un service de proximité et de qualité.

L'année qui vient sera ponctuée d'évènements électoraux, de projets impulsés par la communauté de communes, des projets engagés par l'équipe municipale, que nous poursuivrons, en nous efforçant de rester à votre service et à l'écoute de tous.

Je viens donc vous faire part de mes meilleurs vœux, et vous souhaiter réussite et enthousiasme pour tous vos projets et vous convie tous à la cérémonie des vœux qui aura lieu le 21 janvier à 11h, en espérant vivement avoir le plaisir de partager ce moment convivial avec ceux qui pourront être présents.

Bertrand HERAULT

JANVIER 2017

Projets de la commune



Les évènements



Rétrospective de l'année



AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :

P 3	Délibérations 2016
P 4-6	Les projets réalisés
P 7	Autour de nous
P 8-9	Infos en bref
P 10-11	Retour sur les événements
P 12	Quelques bons gestes pour l'environnement
P 13	Du côté des écoles
P 14	La page des associations
P15	Vernon : un patrimoine à découvrir

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h-12h/15h-17h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-12h
Jeudi	9h-12h/15h-17h
Vendredi	9h-12h/15h-17h

Merci de bien vouloir respecter les plages de fermeture au public de la mairie, indispensables au bon fonctionnement du secrétariat.

MAIRIE DE VERNON,
2, rue du Château,
86340 VERNON

Nouvelle adresse mail : contact@vernon86.fr

ETAT CIVIL 2016

- 9 naissances
- 3 mariages
- 1 décès

AGENDA JANVIER-JUILLET 2017



21 janvier: Vœux du Maire à la salle socio-culturelle à 11h00

25 mars : spectacle musical « les 7 gueules du dragon » organisé dans le cadre du Festival « Quand on conte »

23 avril & 7 mai : Elections présidentielles

11 & 18 juin : Elections législatives

18 juin : Foulées de Vernon

1^{er} juillet : Fête de l'école à Gizay

9 juillet : festivités de la fête nationale

DELIBERATIONS 2016

Le Conseil municipal se réunit tous les premiers jeudis du mois à la salle socio-culturelle pour prendre des décisions pour la vie de la commune. Certaines sont liées à des projets de la Commune, d'autres en lien avec la Communauté de communes, ou d'autres syndicats.

Décisions et actions du Conseil municipal :

Janvier 2016

Mise en œuvre de l'évaluation des agents
désignation des délégués du syndicat du bassin du Clain Nord
Point sur le SIVOS
Débat d'orientation budgétaire
Reports d'investissement

Mars 2016

Vote des taux d'imposition 2016
Evaluation des risques professionnels: convention avec le Fonds National de prévention
Entretien annuel: avis du centre de gestion
Transfert compétence plan local urbanisme à la communauté de communes
Constitution d'une commission cimetière
Approbation comptes de gestion, vote comptes administratifs 2015 et budget 2016

Mai 2016

Modification du plan de financement du city stade
Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation de la salle de Chiré les Bois
Préparation festivités 16 juillet

Février 2016

Demande de participation financière pour un enfant de Vernon scolarisé dans une autre commune
Desserte lycée de Civray
Licence taxi

Avril 2016

Présentation du projet éolien par EOLE RES
Urbanisme : demande de suppression d'un emplacement réservé au lieu dit « Cour la vache »

Juin 2016

City stade : entreprises retenues suite appel d'offres
Aménagement cimetière : choix entreprises
Bilan brocante du 15 mai
Point sur les avancées numériques
Réaménagement secrétariat de la mairie
Point travaux lotissement « le bas de la Vallée »
Point travaux de voirie 2016
Dissolution SIVOS
Organisation « Foulées de Vernon »

Juillet 2016

Etude des demandes de subventions des associations (2850 € attribués)
Création d'un programme d'investissement pour la restauration de la Cave à Juliette
Fixation tarifs cantine garderie pour septembre

Octobre 2016

Eaux de Vienne : demande d'adhésion de Chauvigny
Convention Caf pour l'accueil périscolaire
City stade : finalisation du programme (plantations, aménagement abords)
Point poste
Décorations de Noël

Septembre 2016

Dissolution syndicat des 5 communes, transfert Biens (EHPAD de Nieuil)
Urbanisme: Charte pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, nomination des délégués
Dissolution SIVOS : point sur les impayés et transferts
Salon de coiffure : point sur la situation
Convention mise à disposition du transport scolaire auprès de la commune de Gizay
Achat de mobilier de bureau
Bilan 16 juillet
Approbation démission de Sandra BERNARD
Recrutement d'une personne supplémentaire au secrétariat de la mairie

Novembre 2016

Vote indemnité trésorière de Gençay
Décisions modificatives financement travaux Cave voûtée
Transfert comptes SIVOS
Point sur les crédits consommés
Mise en demeure d'achat de l'emplacement réservé n°63

Décembre 2016

Sécurité et mise aux normes de l'école : programme pour 2017
Cave : avenant au programme et demande subvention
Crédit Agricole
Accès personnes mobilité réduite : église de Vernon
Cimetière : tarifs 1^{er} janvier 2017 et durée concessions
Contrat enfance Jeunesse : avenant
Intégration écritures résultats suite transfert du SIVOS
Spectacle « Quand on conte » 2017 à Vernon
Point sur la CLECT
Eaux de Vienne : convention pour entretien des bornes incendie

PROJETS REALISES

CITY STADE

Le city stade a été installé début août avec l'aide des jeunes de la commune.

Très vite, de nombreux jeunes (et moins jeunes) se sont appropriés les lieux et ont pris l'habitude d'y aller régulièrement pour se détendre et passer un bon moment ensemble. C'est un endroit désormais fréquenté, qui permet aux jeunes de se retrouver dans une bonne ambiance.



Un petit rappel pour qu'il reste en bon état : ne pas rouler sur la piste avec des scooters ou deux roues et ne pas jeter les mégots de cigarettes sur la pelouse synthétique. L'équipement pourra ainsi et grâce à la vigilance de tous rester en bon état et durer dans le temps.

MERCI AUX JEUNES QUI ONT PARTICIPE A L'INSTALLATION DU CITY STADE



Bravo à tous les jeunes venus prêter main forte pour le montage du city stade et pour étaler le sable...

Un grand merci à Sarah, Dorine, Brandon, Lucas, Paolo, et tous ceux qui ne sont pas nommés ici, pour leur contribution à ce projet.



Et la suite?

- Installation d'une structure de jeux pour les plus petits
- Installation d'un porte-vélos
- Mise en place d'une table supplémentaire
- Engazonnement des abords
- Plantation de haies et d'arbres

Coût de ce programme : 70 200€ HT
 Financé par des subventions du département et le fonds de concours de la communauté de communes à hauteur de 41400 €
 Un container à verre et des poubelles ont été installés pour que le site reste propre et agréable.

SECURISATION DE L'ECOLE ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE



Depuis les évènements de novembre 2015, de nombreuses mesures sont préconisées par l'Etat pour sécuriser les lieux publics et notamment les écoles. Un plan de Prévention et de mise en sécurité a été mis en place à l'école et il faut revoir certains points au niveau des locaux en lien avec ces mesures.

Autour de l'école, le grillage va être remplacé courant 2017. Un système de gâche électrique sera installé pour faciliter l'accès des parents au moment de la garderie, les portes seront équipées de barres intérieures et des alarmes différenciées seront mises en place au cours de l'année.

Pour le stationnement, des barrières fixes seront positionnées pour qu'aucun véhicule ne stationne devant l'école. Nous remercions les parents pour le respect de ces consignes.

Un programme plus complet de travaux sera certainement nécessaire pour une remise aux normes des locaux, il sera soumis au vote du budget 2017. Il comprendra des travaux de mise en conformité des locaux et de rénovation du bâtiment, en lien avec les normes sanitaires liées à la qualité de l'air et au bruit.

Nouvelle intervenante pour l'accueil périscolaire :
Depuis décembre, Clémence DESCHAMP intervient en soutien sur la garderie du soir.

REFECTION DU MUR DU CIMETIERE ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE CINERAIRE

Les ouvriers de l'association « Vienne Moulière solidaire » ont réparé et consolidé le mur situé Route de Dienné.



Un espace cinéraire a été aménagé avec un columbarium et des cave-urnes.



Coût total : 40 000€ HT
Subventions Département et Etat 30 000 €

Tarifs :

Concessions 2 m ² minimum	
• Perpétuelle	100 €le m ²
• 50 ans	50€ le m ²
Columbarium	
• 15 ans	250 €
• 30 ans	500 €
Cave-urne	
• 15 ans	250 €
• 30 ans	500 €

Coût pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 30€

RESTAURATION DE LA CAVE A JULIETTE,

Située dans le bois derrière le centre de loisirs, la façade de la cave a été consolidée et restaurée.



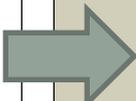
Le Conseil Municipal réfléchit à ce qui pourrait être fait dans ce lieu, propice à des manifestations, autour de la dégustation de produits locaux par exemple.

Coût des travaux	10 000 € HT
Subvention par la Sorégies	3 000 €



REAMENAGEMENT DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Afin d'accueillir une collègue en renfort, le secrétariat de la mairie a été réaménagé. Deux bureaux, un pour l'accueil, le deuxième réservé aux travaux de comptabilité. Les missions variées exercées au sein de la mairie et leur complexité, du fait des articulations multiples avec les partenaires, la communauté de communes, la trésorerie devenaient difficiles à accomplir dans les délais requis. Une nouvelle organisation permettra de rendre un service plus adapté aux besoins de tous et de traiter les dossiers dans de meilleures conditions.



DU RENFORT A LA MAIRIE

Depuis septembre, Pauline est arrivée au secrétariat de la mairie, Elle assure l'accueil tous les matins, ainsi que la facturation périscolaire, l'état civil, et un relais sur les missions du secrétariat.



Bienvenue à Pauline et merci pour son aide précieuse.

AUTOUR DE NOUS

DISSOLUTION DU SYNDICAT DES 5 COMMUNES :

Dans le cadre de la loi NOTRÉ , le syndicat des 5 communes qui regroupait les communes de Dienné, Nieuil, Gizay, Fleuré et Vernon sera dissous à compter du 1^{er} janvier 2017. Il détenait l'EHPAD de Nieuil l'Espoir, gérait la crèche de Nieuil et le centre de loisirs. A partir du 1^{er} janvier 2017, le centre de loisirs et la crèche seront gérées par la communauté de communes, et l'EHPAD deviendra privé.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES du **gencéen** (10

communes 7000 habitants), **de Couhé** (10 communes, 8000 habitants) **et du pays civraisien et charlois** (21 communes, 13000 habitants) à partir du 1^{er} janvier 2017.

Un territoire qui regroupera désormais une quarantaine de communes.

REGION NOUVELLE AQUITAINE : NOS INTERLOCUTEURS



La Nouvelle-Aquitaine s'étend sur 84000 km² et 12 départements et regroupe désormais 5,8 millions d'habitants. Ce vaste territoire demande une attention particulière des élus régionaux au quotidien et sur le terrain afin d'être au plus près des préoccupations des élus locaux, d'instaurer le dialogue, de faire remonter les questions et d'identifier les besoins... Afin de répondre à ces objectifs ambitieux, la Région met en place un maillage du territoire grâce à un réseau d'élus qui deviendront les interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux

Les différents rôles de l'élu de territoire

L'élu de territoire sera l'interlocuteur privilégié sur le terrain, un véritable relais entre l'action régionale et les acteurs locaux.

- **Intermédiaire**
Grâce à sa connaissance approfondie des politiques régionales, l'élu de territoire pourra conseiller les élus locaux dans leurs projets de développement, les orienter vers les vice-présidents et élus délégués. Il mettra en relation les porteurs de projet avec les services concernés de la Région.
- **Représentant**
L'élu de territoire représentera la Région sur son territoire.
- **Accompagnateur**
L'élu de territoire assurera le suivi des contrats de territoires et des concertations territoriales.
- **Relais**
L'élu de territoire sera l'interface et le relais des préoccupations locales auprès des autres élus, notamment les élus délégués.

86 - Vienne

- Loudunais-Thouarsais : [Thierry Perreau](#)
- CA du Pays Châtelleraudais / CC Mâble et Vienne / CC Vienne et Creuse / Val de Gartempe et Creuse : [Cyril Cibert](#)
- Haut-Poitou et Clain / Six Vallées / CA du Grand Poitiers / Vienne et moulière / Chauvinois : [Benoît Tirant](#)
- Civraisien / Montmorillonnais : [Reine-Marie Waszak](#)

INFOS EN BREF

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1^{er} tour : 23 Avril 2017

2^{ème} tour : 7 mai 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} tour : 18 juin 2017

Lieux de vote :

Vernon : salle socio-culturelle

Chiré : ancienne école de Chiré

En raison du déroulement des Foulées de Vernon le 18 juin et pour accéder au bureau de vote de Vernon, un accès sera laissé sur le parking situé derrière l'église de Vernon.

POINT POSTE :



A partir du 2 janvier 2017, le point poste fermera provisoirement à Vernon.

Les courriers en recommandé et colis seront à retirer au bureau de Nieuil l'Espoir aux horaires suivants :

- lundi, mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- le samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 14h30

Le bureau de Gençay est également à proximité. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h. Départ du courrier à 15h

COMMUNAUTE DE COMMUNES



PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal

Objectif : gérer l'occupation de l'espace et l'aménagement de la communauté de communes (16 communes) et bâtir un projet de territoire autour des thématiques telles que l'habitat, l'économie, le patrimoine, les déplacements, l'agriculture, les paysages. Les élus de chaque conseil municipal seront présents dans chacune des commissions dédiées. Ce travail de concertation sera précédé d'un diagnostic

NOUVEAU ! La nouvelle association Ciné-Club des Vallées du Clain lance un projet ciné-club intercommunal. Pour ce premier trimestre 2017, l'association vous donne rendez-vous à La Passerelle une fois par mois :

Infos pratiques : Séances à 15h, accueil billetterie dès 14h30 à La Passerelle. Cotisation 2€ la séance + Adhésion 10 euros par an à l'association cine club Vallées du Clain

Contact de l'organisateur :

cineclub.valleesduclain@laposte.net

Commissions thématiques et élus référents

Habitat foncier /Cadre de vie : V LE BIGOT/P REVERDY

Economie/Agriculture/Tourisme : B HERAULT/V. BOSSIS

Environnement/risques naturels et technologiques/préservation biodiversité : I. CANTON/ JM. COURTOIS

Mobilité/Accessibilité/Réseaux/Transports : H JAVELLE/JL CHARRETIER

Patrimoine/Architecture/Paysages : D. CHOLLET/M.BREGOIN

**Réduisez votre facture
d'électricité de 10 %
avec SORÉGIÉS **idéa****

SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, va vous envoyer un courrier un mois après les relèves qui auront lieu sur votre commune en janvier et juillet pour vous proposer une offre plus attractive(1) qui vous permettra d'économiser 10 % sur le montant hors taxes de votre facture d'électricité.

Avec l'offre SOREGIES Idéa, vous conservez tous les avantages de votre contrat actuel, sans intervention sur votre compteur. Le changement d'offre est gratuit et sans engagement. Vous pouvez revenir au tarif actuel à tout moment sans frais sur simple demande.

Pour pouvoir bénéficier dès à présent de l'offre SOREGIES Idéa, vous pouvez contacter SOREGIES au 05.49.44.79.00

**RECENSEMENT DES
JEUNES A PARTIR
DE 16 ANS**

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.



Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté.

Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le recensement en ligne est désormais possible dans certaines communes.

À vélo, le casque devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé

comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.



Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement.

Ainsi, pour réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans.

Le décret relatif à cette obligation entrera en vigueur de cette obligation sera donc effective à compter du 22 mars 2017.

Besoin d'écoute, de conseils, de soutien ?



0800 00 34 56

*VIOLENCES CONJUGALES,
AGRESSIONS SEXUELLES*

Pour dépasser cette expérience douloureuse, venez :



Estelle BERNARD
AUDACIA : 09 61 33 82 90

Amélie BORDES
CIDFF 86 : 05 49 88 04 41

RETOUR SUR LES EVENEMENTS EN IMAGES

FESTIVITES DU 14 JUILLET

16 juillet 2016

Près de 180 personnes au rendez-vous



Atelier maquillage pour les enfants



Repas champêtre



Et les lampions en fin de soirée avant le feu d'artifice



Animation avec le groupe FUNKOSAURUS

COMMEMORATION : randonnée sur le tracé de la ligne de démarcation

Une équipe de jeunes a fait une randonnée en VTT d'Arneguy(64) à Chauvigny, soit 670 kms, le long de la ligne de démarcation sur la route des passeurs et pour se plonger dans cette période de l'histoire. De passage à Vernon, ils ont fait une halte le 13 juillet, occasion d'un bel échange en présence des accompagnants et parents, et de Monsieur RICHARD, Maire de TERCE et historien et spécialiste de cette période.

Un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette fête : installation des tivolis, des jeux gonflables, préparation du repas, cuisson des cochons, mise à disposition de matériel, aide au service, rangement, préparation du feu d'artifice, animations pour les enfants...

RETOUR SUR LES EVENEMENTS

MATINEE NETTOYONS LA NATURE

28 août 2016



16 kgs de déchets ramassés par les volontaires, sur le bord des chemins et des routes et une motivation sans faille pour les plus jeunes.

Objectif rempli pour les organisateurs dans l'attente d'un prochain rendez-vous.

REPAS DES AINES 5 DECEMBRE

Le repas organisé par le CCAS et préparé par Marco a rassemblé 60 convives, en présence de David ORTA, magicien.



COMMEMORATION 11 NOVEMBRE

Une gerbe a été déposée par des enfants de Vernon venus assister à cette cérémonie.



FOULEES DE VERNON : APPEL A DE NOUVEAUX SIGNALEURS

En raison du déroulement simultané de la course des Foulées de Vernon et du 2^{ème} tour des élections législatives le 18 juin, de nombreux signaleurs seront mobilisés pour tenir les bureaux de vote. Afin de participer au bon fonctionnement de la course, un appel est fait aux volontaires. Si vous êtes intéressé(e), il suffit de le faire savoir à la mairie avant fin avril et de fournir la copie de votre permis de conduire, obligatoire pour y participer. Une réunion avec tous les signaleurs sera organisée avant la course.

Merci d'avance aux volontaires, sans qui la course ne peut pas avoir lieu.

QUELQUES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

ATTENTION, MAL TRIER, CA COÛTE CHER

Vous avez récemment reçu de la communauté de communes une nouvelle information sur le tri des déchets. En effet, cette année, 25 % des déchets collectés dans les bacs jaunes ont été enfouis sur le site du Vigeant car mal triés. Cela représente un surcoût qui se répercute sur les impôts. Soyons vigilants sur le tri pour réduire notre impact sur l'environnement



INSCRIVEZ « STOP PUB » SUR VOTRE BOÎTE AUX LETTRES. SI VOUS NE LE FAITES PAS POUR LA PLANÈTE, FAITES-LE POUR VOUS.

Pour en savoir plus : reduisonsnosdechets.fr

Les bons gestes à la maison pour réduire votre consommation d'énergie

Remplacer les vieilles ampoules par des éclairages très performants (lampes à LED de classe A+ ou A++ ou basse consommation) éteindre la lumière dans les pièces inutilisées

Acheter les appareils électroménagers les mieux classés selon l'étiquette énergie.

Dégivrer régulièrement le réfrigérateur et le congélateur (augmentation de 30 % de consommation à partir de quelques millimètres de givre). Ne pas mettre des plats encore chauds éviter de laisser les portes ouvertes trop longtemps.

Eteindre l'ordinateur après utilisation plutôt que de le laisser en veille

Bien remplir le lave-linge, lave-vaisselle et sèche-linge pour éviter un usage en demi-charge. Utiliser le programme Eco car même s'il est plus long, il consomme moins d'électricité.

Utiliser une multiprise à interrupteur pour éteindre les veilles inutiles.

Pour laver le linge, privilégier les températures basses. Un lavage à 90°C consomme trois fois plus qu'un cycle à 30°C et un lavage à froid consomme deux fois moins qu'un lavage à 40°.

Adapter la température des pièces. 19°C dans les pièces de vie comme le séjour, 17°C dans les pièces non occupées, comme une chambre en journée. Si je m'absente quelques jours, je pense à mettre mon système de chauffage au minimum.

Cuisiner en couvrant poêles et casseroles pour réduire les pertes de chaleur. C'est 30% d'économie !

Installer des systèmes d'économies sur les robinets pour économiser l'eau chaude.

Pour aller plus loin et réaliser de fortes économies

www.renovation-info-service....

Source :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>



Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et les jardins en 2019

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'**objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. **Le plan Écophyto** a pour objectif de réduire l'utilisation des pesticides. D'ici à 2019, deux avancées majeures vont voir le jour :

- la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit qu'au 1^{er} janvier 2017, les institutions publiques ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, forêts et promenades ouvertes au public ;

- elle interdit aussi l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers, à partir de 2019.

Les produits de bio-contrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. Vous aussi, grâce à des gestes simples et de bons sens, vous pouvez vous passer de pesticides dans votre jardin en privilégiant des techniques de jardinage qui respectent l'équilibre de la nature.

Retrouvez tous les conseils pour jardiner plus nature sur le site de référence www.jardiner-autrement.fr.

Source : www.developpement-durable.gouv.fr

Ampoules LED : action nationale, 2 millions d'ampoules distribuées

Pour un ménage sur 3, ces 5 ampoules sont gratuites. Selon les conditions de ressources définies par le Ministère de l'Environnement, le pack de 5, 15 ou 25 ampoules à LED est proposé à un prix qui dépend des ressources du ménage. Cela constitue au minimum 70% d'économies par rapport au prix moyen d'une ampoule LED dans le commerce (10 euros). Grâce à Mesampoulesgratuites.fr, GEO PLC se donne comme objectif d'équiper 200 000 ménages d'ici la fin de l'année. Parmi eux, 100 000 ménages recevront leurs kits d'ampoules directement de la part de leur bailleur social, suite à la signature d'un partenariat avec GEO PLC. En quelques semaines, Mesampoulesgratuites.fr a déjà distribué des milliers d'ampoules LED gratuitement partout en France.

DU COTE DES ECOLES

ECOLE DE VERNON

Une rentrée de plus à l'école de Vernon !

Nous accueillons cette année 75 enfants, de la petite section au CE1, répartis en 3 classes.

Karine Barusseau, maîtresse des petits et des moyens, a rejoint l'équipe enseignante, après le départ de Cécile Larigauderie .

Les enfants vont, cette année encore, apprendre beaucoup de choses et participer à de nombreux projets intéressants, découverte de l'école d'autrefois, fabrication d'un jardin sensoriel, cinéma, projet « l'autre et moi », basé sur l'entraide, la solidarité à partir de la lecture de plusieurs albums...

Encore une année bien chargée s'annonce !

Avec les fêtes de fin d'année, nos petits écoliers ont fabriqué des objets et des cartes qui ont été vendues au marché de Noël organisé par l'Association des parents d'Elèves. Les sapins ont été décorés dans toutes les classes et tous les enfants ont attendu, avec un plaisir non dissimulé pour certains, la venue du Père Noël, le vendredi 16 décembre!

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'équipe enseignante de l'école de Vernon.

ECOLE DE GIZAY

A Gizay, les enfants participeront à un projet « L'Autre et Moi » et feront une sortie à POITIERS, en plus du cinéma.

Les rencontres sportives USEP avec les écoles d'ASLONNES et CHATEAU-LARCHER se poursuivront en 2017.

Un concert au TAP est également prévu le 16 janvier pour la classe de CM.

BIBLIOTHEQUE : LE FESTIVAL QUAND ON CONTE DE RETOUR A VERNON

Il s'agit du spectacle *Les 7 gueules du dragon* du duo de conteuses de la compagnie *Les Volubiles*.

Vous pouvez visiter : <http://lesvolubiles.wix.com/conte>

- la bande-annonce sur Youtube : https://youtu.be/_Ypm8poQvJE

et sa page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/lesvolubiles/>

Et rendez-vous le 25 mars prochain,

A la salle socio-culturelle

de VERNON pour ce beau spectacle,

Réservations indispensables

Les 7 Gueules du dragon

Public familial dès 5 ans et scolaire dès 6 ans

C'est l'histoire d'un jeune homme né d'un poisson, un héros en devenir, plein de bravoure et de joie de vivre.

Un jeune homme qui luttera contre un dragon, rencontrera l'amour mais aussi l'injustice et qui, au détour d'une nouvelle aventure, trop confiant, se fera piéger.

Ses frères entendront-ils sa plainte, sauront-ils le sauver ?

Le spectacle est un savant mélange de marionnettes, conte, théâtre, mouvement, chant; une palette de disciplines au service d'un conte traditionnel rebondissant !

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FOOT : US VERNON



Vous aimez le foot et vous souhaitez rejoindre l'US VERNON ?

Contactez Romain NICOUILLAUD

ECASV

Du dynamisme avec de nombreux habitués de la gym à Vernon. Les horaires : le lundi soir de 18h30 à 20 h, à la salle socio-culturelle de Vernon.



APE

L'APE des écoles de Gizay-Vernon a organisé le 16 décembre un après-midi pour les enfants des deux écoles pour fêter l'arrivée des vacances de Noël.

Après le regroupement des enfants dans la cour de l'école de Vernon, le père Noël est arrivé, accompagné de son petit poney, décoré pour l'occasion. Il leur a remis un livre (offert par les municipalités) et un bonbon chacun.

Puis, les membres de l'APE et les enseignantes ont emmené les enfants dans une salle au château, mise gracieusement à disposition par Mr Nylin, et un goûter leur a été distribué (offert par l'APE).



S'en est suivi une Boum. Les enfants ont dansé jusqu'à 18h30.

Pendant ce temps-là, un marché de Noël rassemblait une vingtaine d'exposants dans et autour de la salle socio-culturelle de Vernon. Vente de tapenade, de miel, décorations de Noël, tissu, bijoux, bonbons, lampes, jouets artisanaux, une structure gonflable et un magicien,... Les enfants tenaient eux aussi un stand au profit de leur école où ils vendaient des objets qu'ils avaient créés. Des parts de tartiflette étaient à vendre sur commande, préparées au bar chez Marco.

Notre association tient à remercier la Municipalité de Vernon, Mr Nylin, les maîtresses des 2 écoles, Mr NAUD, notre animateur de la BOUM, le bar Chez Marco, les exposants présents, les parents et les enfants pour leur participation.

VERNON : UN PATRIMOINE A DECOUVRIR

Dans ce bulletin, un clin d'œil à Antoine BOUTIN, parti au Québec et qui a laissé son nom à la place située autour de la salle socio-culturelle

Si vous connaissez des histoires, des faits historiques ou la signification de noms de lieux, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Qui était Antoine Boutin ?

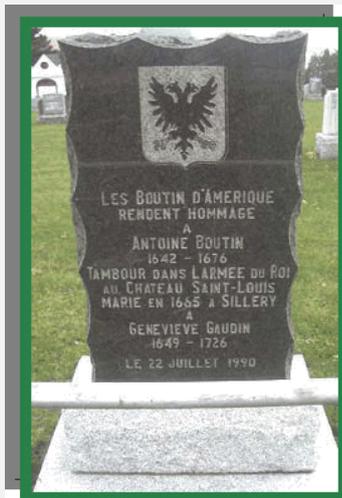
Antoine Boutin dit Laplante est né vers 1642 à La Maleffe à Vernon.

- Fils de Jean Boutin et de Georgette Raimbaud, de Vernon, il contracte mariage devant le notaire Michel Filion le 26 Mai 1665, avec Geneviève Gandin, baptisée à Québec le Samedi 30 Janvier 1649, fille de Barthélémy Gandin et de Marthe Cognac et l'épouse à Québec le 3 Novembre 1665. De leur union naissent 5 enfants Françoise, Jean-Baptiste, Geneviève, Louis et Guillaume.

- Tambour dans la garnison du Château St-Louis de Québec, il est au pays en 1662, puisque le Seigneur Davaugour lui concéda une terre en cette année-là. Le 25 Juin 1663, Jean Moreau déclare dans son testament, que lui sont dus par Antoine Boutin, dix minots de blé qu'il lui avait prêtés pour les semences. Antoine vend au prix de 90 livres à Vincent Poirier, le 16 Avril 1665, une concession de dix arpents autrefois appelé La Commune, entre les habitations de Martin Hubou dit Deslongchamps et d'Abraham Martin. Par son contrat de mariage ses beaux-parents lui cèdent la moitié de leur terre de Coulong. Le 20 Mars, il reçoit une concession de deux arpents quinze perches de front par quarante arpents de profondeur du Seigneur Jean François Bourdon de Dombourg. C'est à cet endroit qu'il va s'établir mais non sans avoir avant séjourné un moment à Sillery et à Château-Richer.

En compagnie du maître Tailleur Pierre Bouvier, il s'engage le 10 Janvier 1676, à fabriquer pour Claude Charron, la quantité de 10 mille perches de frêne bâtard de dix pieds de long pour faire des cercles de barriques. Pour ce travail le sieur Charron leur promet 165 livres. On ignore la date de son décès, mais il n'est plus le 18 Juillet 1677, quand sa veuve contracte mariage avec Jean Bellan.

Un de ses enfants Guillaume, fut un des co-fondateurs du Fort Louis de la Mobile en Louisiane



Stèle érigée le 22 juillet 1990 à NEUVILLE (QUEBEC) en mémoire d'Antoine BOUTIN

Les premières concessions de Dombourg (Neuville) ont été accordées par le seigneur Jean Bourdon. Les premiers habitants de Neuville arrivent en mars 1667, ils sont plus de 50 habitants qui marieront en majorité des filles du Roi. Antoine Boutin en a fait partie.

Jean-François Bourdon Dombourg (1647-1690), seigneur de 1663 à 1680

Fils de Jean Bourdon, il développera la seigneurie et y amènera les premiers censitaires vers les années 1666-1667. Il embrassa la carrière de navigateur. Il fit plusieurs fois la navette entre le Canada et la France comme capitaine de navire de commerce.

<http://www.histoireneuville.com>



Voici la belle vue sur le fleuve qu'Antoine BOUTIN pouvait voir il y a environ 350 ans

TRES BONNE ANNEE A TOUS



Merci aux personnes qui
ont illuminé VERNON en
cette fin d'année

*RENDEZ-VOUS A TOUS LE 21 JANVIER
A LA SALLE SOCIO-CULTURELLE POUR
LES VOEUX A 11H00*

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE, Magali BREGOIN,
Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure pour son aide précieuse et à toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.